HAL
open science

Concept de sujet : Barthes, victime consentante de la confusion notionnelle

Yayoi Nakamura-Delloye

To cite this version:

Yayoi Nakamura-Delloye. Concept de sujet : Barthes, victime consentante de la confusion notionnelle. 2016. hal-03320280

HAL Id: hal-03320280

https://hal.science/hal-03320280v1

Submitted on 15 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Séminaire d'équipe du CEJ
L'Empire des signes : un objet, une époque. L'Autre aujourd'hui.
Mardi 25 octobre 2016 : Le sujet

Concept de sujet dans *L'empire des signes* :
Barthes, victime consentante de la confusion notionnelle

Yayoi Nakamura-Delloye

CEJ, Inalco

Résumé

Cette contribution propose, sur la base de l'étude de passages de *L'empire des signes*, une analyse du concept de sujet chez Barthes du point de vue d'un linguiste. Pour ce faire, seront analysés les passages de cet ouvrage où apparaît le terme « sujet ». Cette analyse nous montrera le caractère hautement polysémique de ce terme qui cause des confusions non seulement dans le domaine linguistique, mais aussi dans d'autres disciplines. Nous aborderons également les définitions du « sujet grammatical » de nos jours, mais aussi à l'époque de Barthes, afin de nous remettre dans le contexte de la publication.

Introduction

Barthes consacre cinq pages de son ouvrage *L'empire des signes*[1] à une réflexion sur la langue japonaise intitulée « La langue inconnue ». Le japonais y est présenté comme une langue ayant un « sujet » très différent de celui qui lui est familier. Le terme *sujet* apparaît sept fois dans les quatre passages suivants :

> Passage 1. Découvrir des positions inouïes du **sujet** dans l'énonciation, déplacer sa topologie[2] ;
>
> Passage 2. en japonais, la prolifération des suffixes fonctionnels et la complexité des enclitiques supposent que le **sujet** s'avance dans l'énonciation à travers des précautions, des reprises, des retards et des insistances dont le volume final [...] fait précisément du **sujet** une grande enveloppe vide de la parole, et non ce noyau plein qui est censé diriger nos phrases, de l'extérieur et de haut, en sorte que ce qui nous apparaît comme un excès de subjectivité [...] est bien davantage une manière de dilution, d'hémorragie du **sujet** dans un langage parcellé, particulé, diffracté jusqu'au vide[3].
>
> Passage 3. comment pouvons-nous *imaginer* un verbe qui soit à la fois sans **sujet**, sans attribut, et cependant transitif, comme par exemple un acte de connaissance sans **sujet** connaissant et sans objet connu[4] ?
>
> Passage 4. C'est pourtant cette imagination qui nous est demandée devant le *dhyana* indou, origine du *ch'an* chinois et du *zen* japonais, que l'on ne saurait évidemment traduire par médiation sans y ramener le **sujet** et le dieu : chassez-les, ils reviennent, et c'est notre langue qu'ils chevauchent[5].

Ce texte est extrêmement perturbant pour un linguiste, du fait notamment de cette question revenant à l'esprit tout au long de la lecture : de quel sujet parle-t-il ?

Le terme *sujet* est en effet extrêmement polysémique. La définition dans *Larousse*[6] en ligne

---

[1] BARTHES Roland, *L'empire des signes*, Paris, Albert Skira, 1970.
[2] *Ibid.*, p. 13.
[3] *Ibid.*, p. 15.
[4] *Ibid.*, p. 16.
[5] *Ibid.*, p. 16.
[6] http://www.larousse.fr/

comporte quatorze acceptions. À cela s'ajoutent en plus une expression « sujet parlant » ainsi que deux homonymes (un adjectif et un nom qui désigne un « membre d'un État soumis à l'autorité d'un souverain »). Le dictionnaire français-japonais *Shogakukan-Robert*[7] fournit quinze acceptions en japonais dont notamment *shudai* (主題) ou *tēma* (テーマ) dans la première acception, *shutai* (主体) ou *shukan* (主観) en philosophie, *shuji* (主辞) en logique, *shugo* (主語) en grammaire et *hanashite* (話し手) en linguistique. Cette ambiguïté n'est pas une simple question de polysémie, mais elle est étroitement liée au problème plus profond de la similarité des concepts concernés qui furent longtemps – et peut-être encore aujourd'hui – mutuellement confondus.

En linguistique, le sujet – ou sujet grammatical (*shugo* 主語) pour éviter la confusion – est une fonction syntaxique assurée par un composant de phrase. Ce sujet est différent de celui en logique. Certes l'analyse logique utilise comme objet d'études la phrase assertive, qui est la formulation linguistique d'un jugement, mais elle est fondamentalement différente de l'analyse linguistique qui étudie la langue elle-même. Les grammaires donnent parfois une définition « sémantique » du sujet : « Le sujet, c'est ce dont on parle, ou bien encore : de qui on parle »[8]. Cette définition ne correspond pas au sujet grammatical, mais à celui au sens logique. Prenons un exemple :

(1) Hier, Pierre m'a apporté des pommes de terre et aujourd'hui Paul m'a apporté des aubergines.

Est-ce Pierre ou Paul dont on parle dans cette phrase ? La réponse est non ou du moins dépend du contexte. En effet, elle est utilisée plutôt pour aborder des évènements ayant lieu hier et aujourd'hui que pour parler d'eux. Le chevauchement du sujet grammatical et de ce dont on parle n'est qu'une tendance, et non une définition. Aujourd'hui, l'élément de phrase sur lequel porte le propos de phrase est appelé thème (*shudai* 主題).

Ou encore, certaines grammaires définissent le sujet comme « celui qui fait l'action ». Il s'agit d'une autre définition sémantique qui spécifie le rôle sémantique d'agent, appelé en japonais *shutai* (主体). Il est bien connu de nos jours en linguistique que les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques se trouvent sur deux plans complètement distincts. Le sujet grammatical correspond souvent à l'agent de l'action mais pas toujours.

Par ailleurs, dans toute énonciation, il existe toujours au moins un élément présent dans la situation : le locuteur, ou sujet parlant. En japonais, on le désigne par *hanashite* (話し手), ou *shutai* (主体) surtout dans la théorie de Tokieda. Pour éviter la confusion, est souvent employé le terme *hatsuwa no shutai* (発話の主体), sujet énonciateur, différent du *kōi no shutai* (行為の主体), sujet d'action.

Aussi, l'ambiguïté du terme *sujet* est-elle amplifiée et aggravée par la confusion de ces concepts voisins qui ne furent pas initialement clairement distingués.

En analysant chacune des occurrences du terme *sujet* dans le texte de Barthes pour comprendre de quel « sujet » il s'agit, nous allons apporter un éclairage sur les concepts concernés notamment sujet grammatical, sujet parlant et thème.

1. Le sujet grammatical, et son absence

Dans le passage 3 (repris ci-dessous), Barthes parle de l'absence de sujet dans le japonais. Comme en témoigne la présence d'autres termes grammaticaux tels que *verbe*, *attribut* ou *transitif*, le mot *sujet* désigne ici indéniablement le « sujet grammatical ».

> Passage 3. comment pouvons-nous *imaginer* un verbe qui soit à la fois sans **sujet**, sans attribut, et cependant transitif, comme par exemple un acte de connaissance sans

[7] *Grand dictionnaire français-japonais Shogakukan-Robert*, Tokyo, Shogakukan, 1988.
[8] *La grammaire pour tous*, collection Bescherelle, Paris, Hatier, 1990.

sujet connaissant et sans objet connu[9] ?

En français, le sujet grammatical est un constituant obligatoire qui confère au verbe ses catégories de personne et de nombre. Comment peut-on alors définir le sujet grammatical en japonais ? La définition utilisée en français ne peut être appliquée au japonais où il n'y a pas d'accord entre le verbe et le sujet.

1.1 Définition du sujet grammatical en japonais

Pour définir le sujet en japonais, il faut recourir aux critères syntactico-sémantiques, et plus concrètement à la notion de schéma actanciel. Le schéma actanciel décrit l'organisation syntaxique nécessaire à certains mots dotés d'une valence. La valence définit le nombre d'éléments syntaxiques nominaux, qu'on appelle actants, que certains mots, notamment les verbes, nécessitent pour être saturés sémantiquement. La notion de valence a été proposée par un linguiste français, Lucien Tesnière[10].

> Transposés du plan de la réalité dramatique sur celui de la syntaxe structurale, le procès, les acteurs et les circonstances deviennent respectivement le **verbe**, les **actants** et les **circonstants**[11].
>
> On peut ainsi comparer le verbe à une sorte d'atome crochu susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants, selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans sa dépendance. Le nombre de crochets que présente un verbe et par conséquent le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir, constitue ce que nous appellerons la **valence** du verbe[12].

Par exemple, le procès « manger » nécessite deux acteurs : celui qui mange et ce qui est mangé. Pour décrire cette réalité, le verbe *taberu* (食べる) appelle donc deux actants introduits respectivement par les particules casuelles *ga* et *wo*. Avec ce concept de schéma actanciel, le sujet peut être défini en japonais (ce qui est souvent la position adoptée aujourd'hui) en considérant l'actant introduit par *ga* comme sujet, indépendamment de son rôle sémantique.

1.2 Ellipse de sujet

Le cas d'absence de sujet auquel Barthes fait référence dans le passage que nous examinons ici est en réalité un faux problème, bien différent d'un plus complexe que nous verrons plus loin (§3). Il s'agit du simple phénomène qu'on appelle en linguistique ellipse. L'absence de sujet est très fréquente en japonais, mais cette absence ne concerne que la surface d'une représentation linguistique. Comme nous venons de le voir, le sujet est un des actants imposés par la valence et il relève donc de la propriété intrinsèque du verbe. Même si l'énoncé *Shitteru* (知ってる), « Je sais/il sait/… », peut être grammatical dans un contexte donné, le verbe *shiru* est un verbe bivalent qui appelle un actant nominatif indiquant l'agent introduit par *ga* et un autre accusatif indiquant l'objet de connaissance introduit par *wo*. *Shitteru* prononcé sans aucun contexte n'est pas un énoncé grammatical, ou du moins totalement incomplet.

Ce type d'absence complètement contextuelle se base sur la possibilité de déduction de l'élément absent d'après le contexte par le récepteur du message et elle ne signifie absolument pas que la langue japonaise décrit un acte sans acteur. L'ellipse contextuelle n'est d'ailleurs pas une particularité japonaise, et les conversations quotidiennes sont remplies de ces ellipses contextuelles dans beaucoup d'autres langues. La capacité de déduction des éléments absents à partir d'un contexte est une compétence universelle. Si l'absence de certains éléments à la surface dans les phrases japonaises avait une influence sur la pensée ou la manière de raisonner des Japonais, cela ne proviendrait pas de la nature de la langue elle-même, mais ce serait plutôt du fait de la difficulté de conscientisation de ces structures verbales, probablement

---

[9] BARTHES Roland, *op. cit.*, p. 16.
[10] Mikami, linguiste japonais contemporain de Tesnière, exposa une idée similaire à la même époque : MIKAMI Akira 三上章, *Gendai gohō josetsu* 現代語法序説 (Introduction à la grammaire contemporaine), Tokyo, Tōkō shoin 刀江書院, 1953.
[11] TESNIERE Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959, 2ème édition, p. 102.
[12] *Ibid.*, p. 238.

moins intuitives pour le japonais que pour d'autres langues telles que le français.

1.3 Omission positive

Par ailleurs, les vides créés par les éléments absents sont aujourd'hui analysés comme remplis du pronom invisible appelé « pronom zéro » ayant une fonction incontournable pour l'organisation d'un discours. Dans le domaine linguistique actuel, on s'intéresse à cette unité, plus grande que la phrase, que la grammaire traditionnelle a délaissé pendant longtemps. L'analyse linguistique des discours a pour mission essentielle de décrire les marques relationnelles qui contribuent à assurer la cohésion du propos et les pronoms, y compris le pronom zéro, constituent une des principales marques de cohésion. Hayashi Shirō est le premier linguiste japonais à accorder aux ellipses contextuelles une valeur positive. Il considère que les éléments omis ne sont pas omis parce qu'il est possible de s'en passer, mais parce qu'il est préférable de les supprimer[13].

> L'élément dont la phrase dispose nécessairement lorsqu'elle s'achève toute seule, peut être omis du fait de la présence du contexte. Il est possible d'imaginer d'abord que ces omissions ont lieu parce qu'il est possible d'omettre ces éléments, ce qui représente une motivation négative. Néanmoins il est également possible de considérer que ces omissions se produisent car il est préférable de les omettre, ce qui représente une motivation positive.
>
> 文が、もし、その文１個だけで実現すれば、当然そなえるはずの成分要素を、先行文を受けるために、省略してしまうことがある。この省略には、まずは、省略してもよいから省略したという消極的意味が認められるが、さらに言えば、省略した方がよいから省略したという積極的意味を見出すことができる。

Il analyse en effet que l'absence de ces éléments est un des moyens pour assurer la cohésion du texte japonais. Si nous empruntons ici la terminologie de Barthes, la cohésion du discours japonais se base en effet sur ces « vides ».

2. Sujet parlant

L'interprétation du terme *sujet* par *sujet parlant* s'impose, nous semble-t-il, pour les occurrences dans les deux passages 1 et 4 de *L'empire des signes*, surtout dans le premier, du fait de la présence de la mention d'*énonciation*.

> Passage 1. Découvrir des positions inouïes du **sujet** dans l'énonciation, déplacer sa topologie[14] ;
>
> Passage 4. C'est pourtant cette imagination qui nous est demandée devant le *dhyana* indou, origine du *ch'an* chinois et du *zen* japonais, que l'on ne saurait évidemment traduire par médiation sans y ramener le **sujet** et le dieu : chassez-les, ils reviennent, et c'est notre langue qu'ils chevauchent[15].

En revanche, le cas du passage ci-dessous est plus difficile à trancher. L'apparition de la notion de « subjectivité » favoriserait peut-être aussi l'interprétation par le sujet parlant.

> Passage 2. en japonais, la prolifération des suffixes fonctionnels et la complexité des enclitiques supposent que le **sujet** s'avance dans l'énonciation à travers des précautions, des reprises, des retards et des insistances dont le volume final [...] fait précisément du **sujet** une grande enveloppe vide de la parole, et non ce noyau plein qui est censé diriger nos phrases, de l'extérieur et de haut, en sorte que ce qui nous apparaît comme un excès de subjectivité [...] est bien davantage une manière de dilution, d'hémorragie du **sujet** dans un langage parcellé, particulé, diffracté jusqu'au

---

[13] HAYASHI Shirō 林四郎, *Bun no shisei no kenkyū* 文の姿勢の研究 (Études de la posture de la phrase), Meiji tosho shuppan 明治図書出版, 1973, nouvelle édition 2013, Hitsuji shobō ひつじ書房, P. 190.
[14] *Ibid.*, p. 13.
[15] *Ibid.*, p. 16.

vide[16].

L'utilisation de la méthode par élimination nous indique qu'il ne s'agit certainement pas de sujets grammaticaux. Ce dernier ne s'avance pas dans l'énonciation, car il s'agit d'un élément régi par la propriété intrinsèque du verbe : il ne peut pas sortir de la phrase ou même de la proposition. En revanche, un autre élément de phrase peut constituer « une grande enveloppe » dans un texte : le thème.

3. Thème

La définition de sujet en linguistique japonaise est qualifiée depuis trente ans par divers linguistes japonais tels que Kitahara[17], Masuoka[18] ou encore Nitta[19] de « problème à la fois ancien et actuel » (*furukute atarashii mondai* 古くて新しい問題). Mais cette question de sujet transforma sa nature. Le problème à l'origine provint de la confusion avec le thème, point qui fut toutefois élucidé notamment par les travaux de Mikami Akira.

3.1 Remise en cause de la notion de sujet par Mikami

Lorsque le linguiste Mikami dit qu'il n'y a pas de sujet en japonais, il ne parle pas de simple absence de cette unité en surface. C'est l'autre cas d'absence de sujet, plus complexe, qui remet en cause l'existence même de la notion de sujet (grammatical) pour le japonais.

Le concept de sujet grammatical (*shugo* 主語) fut calqué sur les grammaires occidentales et appliqué à la phrase japonaise, sans réelle réflexion lors de son introduction sur sa pertinence. Lorsqu'Ōtsuki adopta la notion de sujet dans sa grammaire publiée en 1897[20], le statut exact de cet élément n'était pas clair, y compris dans les grammaires occidentales. Le terme était utilisé plutôt dans le sens de ce que Kuroda[21] appelle « sujet au sens logique (ou traditionnel) » qu'on distingue clairement aujourd'hui du sujet grammatical. Le sujet dans cette acception représente un concept universel et indépendant de la langue. Il est donc tout à fait naturel que les grammairiens de l'époque introduisirent cette notion de sujet.

Mais lors de l'analyse d'une langue avec cette notion non conçue pour représenter une unité de langue, des questions s'imposent. Si bien que l'on trouve dans des ouvrages de grammairiens dès l'introduction de ce terme, des passages montrant des doutes ou des hésitations, remettant en cause l'adéquation de la notion de sujet au japonais. Ainsi, apparaît assez vite l'analyse du sujet comme un élément non pas entrant avec le prédicat en relation binaire, mais comme un élément dépendant du prédicat. À partir du milieu du XXème siècle, eurent lieu un grand nombre de débats sur cette notion, en particulier la revendication du rejet de la notion de sujet (*shugo haishi ron* 主語廃止論) par Mikami[22].

Mikami[23] est aujourd'hui considéré comme l'un des premiers linguistes ayant réellement

---

16 BARTHES Roland, *op. cit.*, p. 15.

17 KITAHARA Yasuo 北原保雄, « Bun no kōzō » 文の構造 (Structure de la phrase), in *Iwanami kōza nihongo : bunpō I* 岩波講座日本語　文法 I, Tokyo, Iwanami shoten 岩波書店, 1976, p. 79.

18 MASUOKA Takashi 益岡隆志, *Meidai no bunpō* 命題の文法, Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1987, p. 55.

19 NITTA Yoshio 仁田義雄, *Nihongo kenkyū bunpō josetsu* 日本語文法研究序説, Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1997, p. 165.

20 ÔTSUKI Fumihiko 大槻文彦, *Kō nihon bunten* 広日本文典 (Précis de grammaire japonaise élargi), 1897

21 KURODA Shigeyuki, "The Categorical and the Thetic Judgment: Evidence from Japanese Syntax." *Foundations of Language*, vol. 9, no. 2, 1972.

22 MIKAMI Akira 三上章, Gohō kenkyū eno ichi-teishi 語法研究への一提試 (Une proposition pour les recherches en grammaire), *Kotoba* コトバ, 1942, numéro juin (repris dans *Gendai gohō josetsu* 現代語法序説 réédité en 1972 par Kuroshio shuppan).

23 MIKAMI Akira 三上章, *Gendai gohō josetsu* 現代語法序説 (Introduction à la grammaire contemporaine), Tokyo, Tōkō shoin 刀江書院, 1953.

MIKAMI Akira 三上章, *Zō wa hana ga nagai* 象は鼻が長い (Les éléphants, leur trompe est longue), Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1960.

MIKAMI Akira 三上章, *Nihongo no kōbun* 日本語の構文 (Structure phrastique du japonais), Tokyo,

traité les aspects syntaxiques des questions linguistiques du japonais. Il affirma, fortement et continuellement, la non-nécessité voire la nuisibilité de la notion de sujet et considéra son exclusion comme le premier pas vers les progrès de la grammaire japonaise. À cause sans doute de son ton assez provocateur, Mikami fut parfois qualifié de « nativiste (*dochaku shugi* 土着主義) » qui refusait aveuglement tout ce qui provenait de l'Occident. Mais en réalité, il était parfaitement informé des travaux linguistiques occidentaux, même les plus récents de l'époque. C'est d'ailleurs lui qui présenta pour la première fois dans le milieu de la linguistique japonaise au Japon les travaux de Tesnière en présentant la structure actancielle de ce dernier comme une analyse similaire à la sienne[24]. Son refus de la notion de sujet se base justement sur la comparaison des structures de la phrase japonaise avec celles des langues européennes. Il insista sur l'impossibilité d'emploi de ce concept pour l'analyse et la description du japonais, tel qu'il est utilisé pour les langues comme l'anglais ou le français.

Sa thèse part avant tout du constat que le sujet grammatical n'est pas toujours le sujet logique auquel on attribue un prédicat pour exprimer un jugement, et surtout que toutes les phrases n'expriment pas un jugement.

> Le sujet des phrases suivantes n'est pas leur thème[25].
>
> 次の諸文の主語は主題ではない。
>
> There is a book on the desk. (= The desk has a book on it.)
> It is raining.
> A fire broke out.
> A fine idea has struck me.
> There goes the bell.
> Down came the rain.
> Who broke the window?
> What has become of him?

Mikami n'était pas le premier à s'être rendu compte de cette différence entre le sujet grammatical et le sujet logique : Matsushita Daizaburō en parlait déjà dans son ouvrage de 1928[26].

> L'élément que nous appelons généralement *ronri-gaku-teki shugo* (sujet logique) doit être appelé *daimokugo* (titre). *Ronri-gaku-teki jutsugo* (prédicat logique) doit être appelé *hanteigo* (jugement). Ils sont différents du sujet grammatical et du prédicat grammatical.
>
> 所謂る論理学的主語は題目語と称すべきである。論理学的叙述語は判定語と称すべきである。これは文法学的主語、文法学的叙述語とは違う。

Avec cette distinction, Mikami définit la structure fondamentale de la phrase japonaise comme constituée d'une part du thème, ce dont on parle, introduit notamment par la particule *wa*, et d'autre part du propos, ce qu'on exprime au sujet du thème, organisé autour d'un prédicat, notamment le verbe.

3.2 Thème sur le plan extra-prédicatif, sujet dans la structure intra-prédicative

Illustrons par des exemples cette analyse de phrases selon la théorie de Mikami. La phrase (1) *Chichi wa kono hon wo katte kureta* est analysée comme composée du thème *chichi wa* et du propos *kono hon wo katte kureta*. Le propos est constitué d'une construction intra-prédicative formée autour du prédicat. Le thème se trouve à l'extérieur, sur le plan extra-prédicatif. Dans

---

Kuroshio shuppan くろしお出版, 1963.

[24] MIKAMI Akira 三上章, *Gendai gohō shinsetsu* 現代語法新説 (Nouvelle théorie de la grammaire contemporaine), Tokyo, Tōkō shoin 刀江書院, 1955, p. 56.

[25] MIKAMI Akira 三上章, *Nihongo no ronri* 日本語の論理 (Logique du japonais), Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1963, p. 58.

[26] MATSUSHITA Daizaburō 松下大三郎, *Kaisen hyōjun nihon bunpō* 改撰標準日本文法 (Grammaire de référence du japonais révisée), Tokyo, Chubun-kan 中文館, 1928, p. 780.

la structure intra-prédicative, l'élément en *ga*, absent en surface, est représenté par un pronom zéro. C'est l'élément thématisé *chichi* qui assure également la fonction du complément en *ga*. Mikami appelle fonction cumulative du thème la fonction qu'assure l'élément thématisé au sein de la structure intra-prédicative vis-à-vis du prédicat. La phrase (2) *Kono hon wa chichi ga katte kureta* est aussi composée de deux parties : le thème *Kono hon wa* et le propos *chichi ga katte kureta*. L'élément thématisé *kono hon* assure, en plus de la fonction du thème, la fonction du complément en *wo* dans l'organisation intra-prédicative, qui est représenté par un pronom zéro.

(1) *Chichi wa* thème *$\emptyset_{ga}$ kono hon wo katte kureta* Structure intra-prédicative
[父は] [$\emptyset_{が}$ この本を買ってくれた]

(2) *Kono hon wa* thème *chichi ga $\emptyset_{wo}$ katte kureta* Structure intra-prédicative
[この本は] [父が $\emptyset_{を}$ 買ってくれた]

L'introduction de la notion de thème n'entraîne pas forcément le rejet du concept de sujet car la notion de sujet relève du niveau intra-prédicatif et il est tout à fait possible de le définir tout en conservant la structure thème-propos dans la couche supérieure. Mais Mikami exclut cette possibilité en considérant l'élément nominatif introduit par la particule *ga*, appelé *shukaku* (主格), comme un complément parmi d'autres. Il défend son choix en accordant une importance à l'absence de statut particulier de l'élément nominatif dans la phrase japonaise. L'élément en *ga* n'est pas indispensable à la formation d'une phrase grammaticalement correcte, tout comme les autres compléments. Mais, Mikami reconnaît tout de même une supériorité relative à l'élément nominatif (d'où le nom *shukaku*, « cas principal »). Seulement, il considère cette supériorité comme insuffisante pour définir un statut de sujet dans le cas du japonais. En revanche, les linguistes qui travaillent dans le cadre de la grammaire générative, conçue par Noam Chomsky, ajoutent un niveau supplémentaire à l'intérieur de la strate intra-prédicative pour définir le sujet. La question du statut du sujet se traduit alors par une évaluation entre le bénéfice et le coût liés au rajout d'une nouvelle couche pour l'analyse syntaxique, impliquant ainsi, non pas une réponse exacte, mais plusieurs réponses possibles selon la définition donnée au sujet.

3.3 Thème comme « grande enveloppe » de Barthes

Une analyse similaire distinguant la structure extra-prédicative de la construction intra-prédicative existe également en linguistique française. On reconnaît aujourd'hui l'existence d'éléments extra-prédicatifs tels que le thème, qui sortent de la structure syntaxique traditionnelle composée du sujet et du prédicat.

Dans les deux exemples (3) et (4), *moi* et *cette box* sont des éléments extra-prédicatifs, et *je mourrai aussi* et *nous en sommes fiers* des noyaux syntaxiques intra-prédicatifs. La différence entre le japonais et le français est que dans le premier l'élément intra-prédicatif n'apparait sur la surface lorsqu'il est thématisé ni à l'oral ni à l'écrit, alors que dans le deuxième l'élément thématisé est repris par un pronom dans la structure verbale à l'oral et, à l'écrit, la conservation de la structure intra-prédicative intacte est préférée sans marquage explicite du thème. Mais il s'agit d'un choix relevant d'un plan plus stylistique que grammatical.

(3) Car **moi** thème **je** mourrai aussi Str intra-prédicative (Hymne à l'amour, Édith Piaf)
(4) **Cette box** thème nous **en** sommes fiers Str intra-prédicative (Communiqué de presse Orange, 12 mai 2016)

Ces éléments extra-prédicatifs ont souvent des portées plus larges qu'une phrase. Mikami signala très tôt cette propriété du thème qu'il qualifia de « franchissement du point final » (*piriodo goe* ピリオド越え). Le thème forme ainsi « une enveloppe » – comme celle imaginée dans le passage de *L'empire des signes* – que certains linguistes contemporains appellent « cadres de discours »[27]. Toutefois, contrairement à la logique avancée par Barthes, le thème

[27] CHAROLLES Michel, L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces, *Cahiers de recherche linguistique*, 6, 1997, p. 1-73.

n'est pas une unité spécifique au japonais, mais comme nous l'avons déjà montré, il existe également en français. Thème français qui se trouve être aussi différent du « noyau plein qui est censé diriger les phrases » par lequel l'auteur fait sans doute référence au sujet grammatical.

4. Confusion notionnelle : questions de traduction et critiques

Le terme *sujet* dans ce texte de Barthes se métamorphose ainsi sans arrêt passant de l'élément de phrase, au locuteur. Dans la traduction japonaise de *L'empire des signes*[28], ces occurrences ne sont pas toutes traduites par un seul et même terme en japonais.

4.1 Mise en évidence de la confusion par la traduction

Le traducteur emploie deux termes : *shutai* (主体) et *shugo* (主語).

Passage 1. 表現をおこなう主体の思いもよらぬ位置を表現のなかに発見したままでいること。主体の位相を転位させたままでいること。

Découvrir des positions inouïes du **sujet** dans l'énonciation, déplacer sa topologie ;

Passage 2. 日本語において、主語は警戒と反覆と遅滞と固執を繰り返しながら、表現のなかに突き進んでいき、あげくの果てに［…］わたしたちの言葉を外部の高みへみちびくと思われている充実した中核ではなくて、日本語の主語は言語のはいっていない大きな封筒となるのであって、したがって主観性のありすぎとわたしたちに見えるもの［…］それは、細分化され微粒子化され微塵化されて遂には無と化する言語のなかに、主語を稀釈し瀉血してゆくやりかたなのである。

en japonais, la prolifération des suffixes fonctionnels et la complexité des enclitiques supposent que le **sujet** s'avance dans l'énonciation à travers des précautions, des reprises, des retards et des insistances dont le volume final [...] fait précisément du **sujet** une grande enveloppe vide de la parole, et non ce noyau plein qui est censé diriger nos phrases, de l'extérieur et de haut, en sorte que ce qui nous apparaît comme un excès de subjectivité [...] est bien davantage une manière de dilution, d'hémorragie du **sujet** dans un langage parcellé, particulé, diffracté jusqu'au vide.

Passage 3. 主語をもたず同時に属詞をもたず、しかも他動詞である動詞、たとえば、認識する主体をもたずに同時に認識される客体をもたない認識の行為、これをどうすれば西洋人は想像することができるのであろうか。

comment pouvons-nous *imaginer* un verbe qui soit à la fois sans **sujet**, sans attribut, et cependant transitif, comme par exemple un acte de connaissance sans **sujet** connaissant et sans objet connu ?

Passage 4. しかし中国の禅（チャン）、日本の禅の起源たる、ヒンズー教のディヤーナーを前にしたときの西洋人に要請されるものは、その想像力なのである。ディヤーナーに主体と神とを導入しない限り、ディヤーナーを＜瞑想（メディタション）＞という言葉ではっきりと翻訳することなどできはしない。主体と神とを追っぱらうがいい。またぞろ、それらは舞い戻ってくる、西洋語の上に打ちまたがって。

C'est pourtant cette imagination qui nous est demandée devant le *dhyana* indou, origine du *ch'an* chinois et du *zen* japonais, que l'on ne saurait évidemment traduire par médiation sans y ramener le **sujet** et le dieu : chassez-les, ils reviennent, et c'est notre langue qu'ils chevauchent.

Sans entrer dans l'analyse détaillée des interprétations du traducteur – qui ne coïncident pas totalement avec les nôtres –, le lecteur serait frappé par la différence entre l'impression générale que donne le texte original et celle de sa traduction. En effet, si cette traduction était plus rigoureuse conceptuellement, elle n'aurait aucune cohésion dans l'argumentation, cohésion assurée par le terme unique de *sujet* dans le texte original. Toutefois cette cohérence que l'on trouve dans le texte de Barthes n'est que superficielle, car elle tient à l'homonymie de concepts en réalité tout à fait distincts, qui ne permet pas de fournir un fondement réel à l'argumentation.

[28] BARTHES Roland ロランバルト, SÔ Sakon (tr.) 宗左近, *Hyōchō no teikoku* 表徴の帝国, Tōkyō, Chikuma shobō 筑摩書房, 1996, p. 15-19.

4.2 Critiques à la confusion

Les philosophes japonais sont sensibles à ce caractère polysémique du terme *sujet*. Kobayashi Toshiaki consacre une partie importante de son ouvrage[29] à cette question, et en décrivant l'évolution du terme *shutai* introduit en japonais pour une traduction de *subject, sujet, Subjekt*, il tente de dégager une logique dans l'organisation des réseaux sémantiques constitués par des termes connexes. Karatani Kōjin[30] critique l'ambiguïté du concept même de *sujet* dans les langues européenne due, d'après lui, au caractère polysémique de ce terme.

> Par exemple, dans le japonais où le terme désignant la première personne diffère selon la relation avec l'interlocuteur, il n'y a jamais eu de confusion de cette notion de la première personne avec « *shutai* ». Le fait que le japonais « ne dispose pas de sujet » ne signifie aucunement l'absence de « *shutai* » chez les hommes s'exprimant en japonais. À l'inverse, ces conditions grammaticales ne permettent pas non plus de dépasser le sujet au sens moderne. Aujourd'hui, on distingue en japonais trois sujets : *shugo* pour sujet grammatical, *shukan* pour sujet de la raison théorique et *shutai* pour sujet de la raison pratique. Nous devons cela à Nishida Kitarō. Cette distinction ne provenant pas directement de la nature de la langue japonaise, cela amène à « une critique » vis-à-vis de la philosophie européenne dans laquelle ces termes sont confondus.
>
> たとえば、一人称が聞き手との関係によって違っているような日本語では、一人称と「主体」が混同されることはけっしてなかった。しかし、日本語に「主語がない」ことは、日本語で語る人間に「主体」が無いことをすこしも意味しない。逆にいって、そうした文法的条件は、近代的な主観を乗り越えることをも意味しない。今日、日本語では、文法上の subject と、理論理性としての subject、実践理性としての subject は、それぞれ主語、主観、主体と区別されている。そうしたのは、西田幾多郎であった。この区別は、日本語の性質から直ちに来るものではない。そこに、こうした語が混同されている西洋哲学への「批判」がある。

Mais la polysémie n'est pas la seule cause de confusion. En japonais, la distinction entre le sujet grammatical *shugo* (主語) et l'agent *shutai* (主体) est claire sur le plan terminologique, d'autant plus que *go* (語) ne peut pas désigner la personne et que *tai* (体) évoque moins une unité linguistique que ce premier. Toutefois, Tokieda[31] souligne la confusion présente autour du terme *shutai* qu'il réserve pour désigner le sujet parlant.

> Le sujet *shutai* est le locuteur dans l'énonciation et l'acteur de l'acte d'expression linguistique. [...]
>
> On considère parfois l'élément grammatical nominatif comme sujet *shutai*, mais le nominatif fondé sur la définition logique des relations entre les matières exprimées par la langue est un objet totalement différent du sujet *shutai* qui est l'acteur de l'énonciation. [...]
>
> Par ailleurs, il arrive que la première personne grammaticale soit traitée comme sujet *shutai*. On pourrait effectivement croire que la première personne dans *Watashi wa yonda* (私は読んだ), « *Je (l')ai lu* », serait le sujet parlant, puisque l'acteur qui a produit cet énoncé est *Watashi* (私), « *Je* ». Néanmoins, une réflexion plus poussée montre que, *Watashi* (私), « *Je* », n'est pas le sujet parlant lui-même, mais un objet résultant de l'objectivation et de la transformation en matière du sujet parlant. Il ne s'agit donc pas d'une représentation du sujet parlant.
>
> 主体は、言語に於ける話手であって、言語的表現行為の行為者である。[...]

---

29 KOBAYASHI Toshiaki 小林敏明, « *Shutai » no yukue – nihon kindai shisōshi eno ichishikaku* ＜主体＞のゆくえ–日本近代思想史への一視角 (Évolution du « *shutai* » – un point de vue pour l'histoire de la pensée moderne japonaise), Tokyo, Kōdansha 講談社, 2010.

30 KARATANI Kōjin 柄谷行人, « Hi dekaruto teki kogito » 非デカルト的コギト (Cogito non cartésien), in KARATANI Kōjin 柄谷行人, *Hyūmoa toshiteno yuibutsu ron* ヒューモアとしての唯物論, Tokyo, Chikuma shobō 筑摩書房, 1993, réédité par Kōdansha 講談社, 1999, p. 103-104.

31 TOKIEDA Motoki 時枝誠記, *Kokugogaku genron - jō* 国語学原論　上 (Fondements d'une linguistique japonaise – premier volume), Tokyo, Iwanami, 1941, édition de poche publiée en 2007, p. 58-59.

> 屢々文法上の主格が言語の主体の如く考えられるが、主格は、言語に表現せられる素材間の関係の論理的規定に基づくものであって、言語の行為者である主体とは全く別物である。[...]
>
> 次に文法上の第一人称が主体と考えられることがある。成る程、「私は読んだ」という表現に於いて、この表現をしたものは、「私」であるから、この第一人称は、この言語の主体を表している様に考えられる。しかしながら、猶よく考えて見るに、「私」というのは、主体そのものでなくして、主体の客体化され、素材化されたものであって、主体自らの表現ではない。

Contrairement à ce qu'avance Karatani, la confusion entre ces concepts existait bien dans le japonais où il n'y a pas, théoriquement, de problème de polysémie ou d'homonymie. Cela témoigne du fait que la confusion autour du sujet n'est pas une simple question de termes mais un problème plus profond de contours flous de différents concepts proches.

5. Contexte du domaine linguistique à l'époque de Barthes

La distinction entre ces notions, en particulier entre les sujets grammatical et logique, est plus évidente et aisée aujourd'hui où nos connaissances sur la langue sont beaucoup plus développées qu'à l'époque de Barthes, d'autant plus que les différents niveaux d'analyse de langue (syntaxique, sémantique ou encore énonciatif) sont bien identifiés. Afin de mieux comprendre cet écrit de Barthes, nous allons maintenant nous intéresser au contexte de l'époque, non seulement dans le milieu de la linguistique japonaise au Japon, mais aussi dans le domaine de la linguistique générale et surtout dans le domaine de linguistique japonaise en France.

5.1 Linguistique japonaise au Japon

Comme nous l'avons déjà vu, Matsushita signale la distinction entre le sujet logique et le sujet grammatical dès son ouvrage de 1928. Mais Mikami décrit lui, encore en 71, l'année suivant la publication de *L'empire des signes*, la situation de l'époque où sa thèse soulignant la différence de ces deux « sujets » ne pouvait obtenir l'approbation de ses compatriotes[32] :

> Le philosophe Shimomura Toratarō dit comme suit :
>
> > On se demande si « *wa* » et « *mo* » sont vraiment des particules introduisant le sujet au sens des langues européennes. [...] La grammaire japonaise actuelle est constituée sur le modèle de différentes grammaires européennes et rend les éléments propres au japonais des exceptions. La systématisation des méthodes propres au japonais n'a pas encore été réalisée. (Jiyū, 70-9)
>
> Il est tout à fait vrai que la systématisation est loin d'être achevée. Ma théorie selon les méthodes propres au japonais étant hélas exceptionnelle, elle n'arrive pas à gagner l'approbation du public.
>
> 哲学者の下村寅太郎氏は次のように言っておられる。
>
> > 日本語の「は」も「も」も西欧語の意味での主語に付く助詞であるかは疑問とされている。[...] 現行の日本語文法は固々西欧の文法に対応せしめて構成されたものであり，その限り日本語プロパーのものは例外になる。日本語プロパーの方法の組織化はまだ完成されていない。（自由，'70-9）
>
> 組織化がまだ完成に遠いことは，その通りである。日本語プロパーの方法による拙論は，何分にも例外的で，一般の同情がなかなか得られない。

En effet, étant considérés comme marginaux, les travaux de Mikami ne rencontrèrent pas immédiatement de succès auprès des linguistes japonais. Kuno Susumu, qui est aujourd'hui l'un des linguistes japonais les plus renommés sur la scène internationale, dit dans la préface de la compilation des travaux de Mikami publiée après sa mort en 75[33], que les chercheurs en linguistique japonaise aux États-Unis accordèrent plus d'estime aux travaux de Mikami que leurs confrères au Japon. Kuno regrette cette carrière scientifique malheureuse de Mikami

---

[32] MIKAMI Akira 三上章, Shukaku no yūi 主格の優位 (Supériorité du cas nominatif), *Gengogaku to nihongo mondai* 言語学と日本語問題 (Linguistique et problèmes du japonais), 1971.

[33] KUNO Susumu 久野暲, « Préface », in *Mikami Akira ronbun-shū* 三上章論文集 (Recueil des articles de Mikami Akira), Tokyo, Kuroshio, 1975, p. 3.

qu'il considère comme le père de la recherche linguistique moderne au Japon. Ainsi, pour la plupart des Japonais de l'époque de Barthes, et même pour les linguistes, la thèse de Mikami séparant le thème du sujet ne leur était sans doute pas encore familière.

Il n'est pas nécessaire de remonter aussi loin quant à l'utilisation courante du terme *shugo* (主語) au Japon : la grammaire scolaire – qui constitue les connaissances grammaticales communes pour les Japonais en général – continue encore aujourd'hui à employer la notion de sujet avec une définition extrêmement floue, mélangeant complètement les critères syntaxique et sémantique.

5.2 Linguistique générale

Mikami se rendit compte, comme nous l'avons déjà mentionné, de la différence entre le thème et le sujet suite à la découverte de l'existence de phrases sans sujet logique ne représentant pas un jugement, mais une description. La reconnaissance de la présence de ces deux types de phrases apparaît également dans la linguistique générale avec Chafe[34] qui identifia dans son analyse de la structure informationnelle de la langue, l'existence de phrases constituées entièrement d'informations nouvelles et qui ne comportent pas de « *topic* ». Kuroda[35], linguiste japonais ayant effectué sa carrière principalement aux États-Unis, établit un lien entre cette distinction linguistique et celle apparue dans le domaine de la philosophie entre deux types de jugements, catégorique et thétique. Les termes, thème/rhème ou *topic/comment*, sont introduits bien avant, notamment chez les chercheurs du Cercle de Prague, mais la diffusion générale de ces concepts eut probablement lieu après la parution de l'article de Kuroda et surtout après la publication en 76 de l'ouvrage collectif réalisé sous la direction de Li[36] suite au colloque organisé autour justement de ces deux notions, le sujet et le topique.

Ainsi, le concept du thème ou topique n'était pas encore répandu à l'époque de Barthes, et même les linguistes n'étaient pas encore dans un esprit de rapprochement des notions de sujet et de thème pour saisir leur écart. Mais quel que soit le niveau de compréhension de ces concepts, les linguistes contemporains de Barthes étaient bien conscients du disfonctionnement de la notion de sujet logique dans l'analyse linguistique, comme le montre ce passage de Frédérique François[37] :

> En somme, la pensée n'est pas localisée dans les unités linguistiques, mais dans l'usage qu'on en fait. Ajoutons qu'elle n'est pas davantage localisée dans les règles de groupement de ces unités : on a déjà dit qu'à l'analyse syntaxique ne correspondait pas une analyse du réel ; il n'y correspond pas non plus une analyse en termes d'organisation de la pensée. Ainsi, pour prendre des exemples banals, ni dans *il neige*, ni dans *Pierre bat Paul*, le sujet grammatical n'est l'argument, ce dont on parle. On dira qu'ailleurs il peut l'être, et fréquemment. Certes, mais qu'il ne le soit pas forcément montre bien que l'analyse linguistique ne doit pas se faire en termes de relations de pensée.

5.3 Linguistique japonaise en France

Avant de nous intéresser à l'environnement français à l'époque de Barthes avec ses deux contemporains, Haguenauer et Mori Arimasa, passons d'abord en revue les travaux en grammaire à l'aube de la linguistique japonaise en France.

Rosny, Dautremer et Courant

Sugimoto Tsutomu, l'un des plus grands spécialistes des histoires de la langue japonaise et de la linguistique japonaise, considère Léon de Rosny comme le plus grand chercheur de la

---

34 CHAFE Wallace L., *Meaning and the structure of language*, University of Chicago Press, 1970.
35 KURODA Shigeyuki, "The categorical and thetic judgement: Evidence from Japanese syntax". *Foundations of Languages,* 1972, vol. 9, nº. 2.
36 LI Charles N., *Subject and topic: A New Typology of Language*, Academic Press, 1976.
37 FRANÇOIS Frédérique, « Le langage et ses fonctions », In *Le langage*, Encyclopédie de la pléiade, 1968, p. 13-14

linguistique japonaise en France jusqu'à nos jours[38]. Le traitement des particules *wa* et *ga* dans ses trois grammaires publiées en 1856, 1873 et 1903[39] montre clairement la confusion entre le thème et le sujet : ces deux particules sont considérées toutes les deux comme marqueurs du cas nominatif. Joseph Dautremer, étudiant et successeur de Rosny à l'école des langues orientales, commence sa grammaire[40] publiée en 1916 par la phrase : « La langue japonaise est fort probablement la langue la plus difficile de toutes les langues humaines connues ». Il y traite les particules dans la huitième leçon et présente tout comme Rosny les particules *wa* et *ga* toutes les deux comme marqueurs du cas nominatif. Un autre étudiant de Rosny, Maurice Courant, avait un point de vue radicalement différent. Dans sa grammaire[41] publiée en 1899, il dit : « la langue japonaise est très logique : presque toute sa syntaxe, et la syntaxe y joue un grand rôle, se ramène à un principe ». Dans la description de *wa* qu'il classe dans les suffixes, il dit que *wa* « indique le nominatif, l'accusatif, le datif, qu'il se suffixe à l'adverbe, qu'il remplace un interrogatif : en réalité, il sépare du contexte le mot qui le précède et n'indique nullement son rôle dans la phrase »[42]. On voit bien dans cette analyse qu'il distinguait déjà clairement la double structure constituée des niveaux intra- et extra-prédicatifs. En effet, la différence entre les particules *wa* et *ga* et surtout la valeur non casuelle de cette première avaient déjà été cernées et décrites par les deux chercheurs anglais, Aston et Chamberlain, dans leurs grammaires publiées en 1869[43] et 1888[44]. Les travaux de Courant sont inspirés de l'analyse de ces prédécesseurs. La grammaire de Courant n'ayant pas pu attirer l'intérêt des chercheurs français, cette avancée ne fut pas transmise aux générations postérieures.

Haguenauer

Garnier qualifie, dans son article décrivant l'histoire de la linguistique japonaise en France[45], Haguenauer comme chercheur ayant ouvert la nouvelle ère de cette discipline en France. N'ayant pu trouver de discussion de Haguenauer portant directement sur la définition du sujet, nous allons tenter de déceler son point de vue sur cette question par l'examen de son analyse des fonctions des particules *wa* et *ga*.

Son article publié en 1960[46] commence par insister sur le fait que la particule *wa* n'a pas de valeur casuelle, et il la considère comme marqueur du cas corrélatif qui indique l'objet d'un jugement subjectif, avec un effet qu'on appelle aujourd'hui de contraste.

> Il importe de dénoncer d'emblée, comme erronées, les définitions selon lesquelles j. -*wa* a constitué ou a pu constituer, ou constitue le signe *principiel* d'un sujet grammatical d'un type plus ou moins particulier ([...]) ; en effet, [...] -*wa* ne rentre point dans la catégorie des enclitiques dont la valeur a été casuelle dès l'origine [...][47].
>
> J'ai maintenant la conviction qu'il est beaucoup plus conforme aux faits de soutenir que -*wa* a constitué [...] une particule enclitique qui était réservée à l'expression du « cas

---

38 SUGIMOTO Tsutomu, *Seiyōjin no nihongo hakken — gaikokujin no nihongo kenkyūshi* 西洋人の日本語発見–外国人の日本語研究史 (Découverte du japonais par les Occidentaux), Tokyo, Sōtakusha 創拓社, 1989.
39 ROSNY Léon de, *Introduction à l'étude de la langue japonaise*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1856.
ROSNY Léon de, *Éléments de la grammaire japonaise (langue vulgaire)*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1873.
ROSNY Léon de, *Cours pratique de langue japonaise*, Paris, Ernest Leroux , 1903.
40 DAUTREMER Joseph, *Le premier livre de japonais,* Paris, Garnier Frères, 1916.
41 COURAN Maurice, *Grammaire de la langue japonaise parlée,* Paris, Ernest Leroux , 1899.
42 Ibid., p.112.
43 ASTON William George, *A grammar of the Japanese spoken language*, Tokyo, Hakubunsha, 1869.
44 CHAMBERLAIN Basil Hall, *A Handbook of Colloquial Japanese*, London, Trübner, 1888.
45 GARNIER Catherine, « La linguistique japonaise en France de 1825 à nos jours », *Cipango — Cahiers d'études japonaises*, nº 8, 1999, p. 259-288.
46 HAGUENAUER Charles, « Études de linguistique japonaise I – Les enclitiques WA et GA en japonais : ancien, classique et moyen », in *Études choisies de Charles Haguenauer, vol 1 Japon Études de linguistique*, 1976 (publication originale en 1960).
47 *Ibid.*, p. 108.

> corrélatif »[48].
>
> Par « corrélatif » nous choisissons d'entendre ici que tout mot exprimé qui est affecté de -*wa* fait l'objet, de la part du sujet parlant, d'un jugement subjectif ([...]) qui est formulé par rapport à un ou plusieurs autres termes, exprimés ou non, et qui ressortent, eux, du seul contexte[49].

Cette définition est tout à fait semblable à celle de la particule *wa* de nos jours où elle est considérée comme marqueur de thématisation et d'effet de contraste. Toutefois, il conteste l'analyse de cette particule par marqueur de « *topic* » en expliquant que cela reviendrait à poser *wa* par rapport à *ga* et à les considérer toutes les deux comme « *topic* » et sujet, alors que l'analyse de *wa* par le marqueur de topique aurait dû permettre justement la séparation irrévocable des fonctions de ces deux particules.

> [...], la définition selon laquelle -*wa* constituerait une « referent particle », « topic », en japonais moderne et parlé ([...]), offre, elle, le défaut d'être beaucoup trop étroite et, surtout, de poser -*wa* par rapport à -*ga*, qualifié, lui aussi, de « referent particle » et considéré, lui aussi, comme constituant le signe du sujet[50].

Cela montre qu'il situait le thème et le sujet grammatical sur un même plan et même les confondait. Sa confusion de ces deux notions se retrouve également dans ses analyses de phrases. Analysons les exemples qu'il utilise pour montrer l'absence de la particule *ga*, afin de justifier sa thèse que cette particule ne peut constituer le signe obligatoire du sujet. Ce qui est absent dans ses exemples[51] n'est pas forcément le marqueur du sujet mais le marqueur du thème. Dans les exemples (1) et (2), la nature des éléments dont le marqueur est omis, *ware* la première personne pour (1) et *jorō* pour (2), traduit avec l'article défini, favorise leur interprétation par le thème. Le marqueur omis serait donc non pas la particule *ga*, mais *wa*. L'exemple (3) comporte bel et bien la particule *ga* avec le constituant *Age-sen no nokori* ***ga*** qui démontre tout au contraire la fonction de *ga* comme marqueur casuel du nominatif. Pour l'exemple (4), il critique deux chercheurs qui proposent l'analyse de « *Kyūemon* » par le thème, en disant qu'il faut l'analyser par le complément du nom « *imōto* ». Mais d'après le contexte où « *Kyūemon* » est déjà le topique, l'interprétation de cet élément initial comme thème est plus probable. D'ailleurs, être complément du nom sur le plan sémantique n'interdit pas de faire objet de la thématisation, et la thématisation du complément du nom est extrêmement fréquente.

(1) *Ware mono nigiri tari* われ もの にぎりたり
Je tiens la chose

(2) *Jorō awatete nikai kara ochiru* 女郎 慌てて 二階から 落ちる
La fille, effarée, de tomber de l'étage

(3) *Age-sen no nokori ga jūryō aru* 上げ銭の 残りが 十両 ある
Dix ryō sont là, reliquat de la rémunération

(4) *Kyūemon imōto ni onatsu to ieru arikeru* 九右衛門 妹に おなつといへる 有ける
...(quelqu'un) qui avait nom O-natsu existait à (=en tant que) sœur cadette (du ~ au patron) Kyūemon

Dans son article de 63, il remettait en cause l'adéquation même du concept de cas pour l'analyse du japonais[52].

---

[48] *Ibid.*, p. 125.
[49] *Ibid.*, p. 129.
[50] HAGUENAUER Charles, *op. cit.*, p. 183.
[51] *Ibid.*, p. 136-137 (exemples 1, 2 et 3) et p. 139 (exemple 4). Les écritures japonaises en kanji et kana ne sont pas présentes dans le texte original.
[52] HAGUENAUER Charles シャルル・アグノエル, Bungo ni okeru joshi 'ga' no hataraki ni tsuite 文語における助詞「が」のはたらきについて (À propos du rôle de « *ga* » dans le *bungo*), in HAGUENAUER Charles, *Études choisies de Charles Haguenauer, vol 1 Japon Études de linguistique*, 1976, p. 333-341 (publication originale en 1963, *shōwa 38 nen 11 gatsu waseda daigaku ni okeru kōen* 昭和 38 年 11 月早稲田大学における

> De manière plus générale, il me semble nécessaire de réexaminer cette question des termes tels que « cas nominatif (*shukaku*) » ou « particule casuelle (*kaku-joshi*) » afin de déterminer s'ils sont vraiment pertinents comme terminologie linguistique. Il est problématique à mon avis d'introduire dans les études de la langue japonaise des pensées grammaticales européennes forcément présentes dans le concept du « cas (*kaku*) » notamment pour la raison que j'ai déjà évoquée précédemment.
>
> もっと一般的に見ましても、「主格」とか、「格助詞」などの名称の問題は、言語学上の用語として適当かどうか、考へなほす必要があるのではないでせうか。「格」という観念にどうしてもつきまとってくる西洋文法的な考へ方を、日本語の研究にもちこむことは、はじめに申しあげたやうな意味からも、非常に問題があると思はれるのです。

Cette position incarne probablement la tendance générale des chercheurs de l'époque, qui considéraient le japonais comme très différent des langues européennes et soulignaient l'inadéquation des concepts linguistiques occidentaux pour l'analyse du japonais, en réaction sans doute à l'attitude de leurs prédécesseurs ou leurs confrères japonais qui se servaient excessivement de la tradition grammaticale européenne comme modèle d'analyse. Le rejet total de ce concept linguistique empêcha cependant Haguenauer de classer résolument la particule *ga* dans la catégorie des particules casuelles, et de voir clairement la différence des plans où apparaissent le sujet et le thème, différence que la langue japonaise met justement mieux en évidence que les langues comme le français.

Une telle confusion de Haguenauer sur *wa* et *ga*, ou plutôt sur les notions de sujet et de thème, alors même qu'il était le spécialiste de la langue japonaise de l'époque, nous permet d'appréhender le contexte où fut écrit cet ouvrage de Barthes, insuffisamment mûr pour comprendre les différents concepts cachés derrière ce terme *sujet*.

Mori Arimasa

Mori Arimasa, qui vécut à Paris à la même époque que Barthes, est très connu dans le milieu de la linguistique japonaise au Japon pour sa thèse qui suscita un grand sentiment d'opposition des linguistes. Il affirma que le japonais n'était pas une langue grammaticale, ce qui fut évidemment très mal accueilli par les linguistes japonais qui en parlent encore aujourd'hui.

> Autrefois, il y avait un chercheur en littérature appelé Mori Arimasa connu pour ses recherches sur Descartes. Je l'ai connu quand il était jeune. Il a écrit : le japonais est une langue non grammaticale contrairement au français doté d'une grammaire. Il n'aimait sans doute pas la grammaire japonaise. Mais il n'y a pas que lui : la plupart des japonais n'aiment pas la grammaire japonaise. [...]
> Il existe deux formes de « sujet-prédicat » :
> *Watashi wa Ôno desu.*
> *Watashi ga Ôno desu.*
> Dire que la phrase est constituée du sujet et du prédicat n'explique nullement leur différence. Mais cela ne nous amène pas directement à la conclusion que le japonais n'est pas une langue grammaticale. Il ne faut pas se dire que le japonais n'a pas de grammaire parce que les chercheurs en littérature étrangère le disent[53].
>
> 昔、森有正というフランス文学者がいて、デカルト研究者として知られていました。若いころの森さんを知っていますが、森さんは「日本語は非文法的言語だ。フランス語には文法があるけれど」と書いています。森さんは日本文法は嫌いだったのでしょう。森さんだけでなく、大多数の日本人は日本語の文法なんて嫌いです。[...]
> 私は大野です。
> 私が大野です。
> という二つの「主語ー述語」の形があります。「主語ー述語」で文が成り立つといっただけでは、その差は何もわかりません。だからといって、そこから「日本語は文法的言語ではない」と飛んでしまっては早す

講演 (Conférence donnée à l'Université de Waseda en novembre de l'année 38 de l'ère Shōwa)).

[53] ŌNO Susumu 大野晋, *Nihongo renshū chō* 日本語練習帳 (Cahier d'exercices du japonais), Tokyo, Iwanami, 1999, p. 46-48.

ぎるでしょう。外国文学者がそういうのだから、日本語には文法なんてないんだろうと思ってはいけない。

Il y a même eu, après la guerre, une théorie avançant que le japonais n'avait pas de grammaire. C'est la théorie d'un philosophe nommé Mori Arimasa, qui affirme comme suit. En français, on dit pour parler de soi « *je suis* … » et pour parler de la personne en face « *tu es* … », en changeant à chaque fois le verbe. Et pour dire que la personne en question a un statut d'étudiant, on y rajoute à la fin « *un étudiant* ». En revanche, quant au japonais, on termine la phrase « *Watashi wa gakusei* » parfois par « *desu* », et parfois par « *degozaimasu* ». Le même phénomène apparaît quand on parle de la personne en face : il y a deux formes différentes. En prenant ce type d'exemples, Mori dit que le japonais n'a pas de grammaire.
Mais il existe aussi en japonais des verbes changeant de forme en fonction du sujet. […] De plus, le choix entre les deux formes « *gakusei desu* » et « *gakusei degozaimasu* » dont il parle est fixe, en fonction de la relation des deux interlocuteurs. Il s'agit donc bel et bien d'une règle grammaticale. Mori étant obnubilé par les grammaires occidentales, son point de vue est trop étroit[54].

戦後は日本語には文法などない、という学説まで飛び出した。森有正という哲学者の論である。森は言う。フランス語では「私は… である」というときに « Je suis … » と言い、「おまえが… である」は « Tu es … » と言い、いちいち動詞が変わる。このあとに、たとえば「学生だ」というならば un étudiant という言葉が入る。これに対して、日本語の方は「私は学生」の次に「です」と言ったり、「でございます」と言ったりする。あなたという場合も同じことで、二つの違った形がある。こんなことを理由として、日本語の方には文法がない、というわけである。
しかし、日本語にも主語のちがいによって変化する動詞がある。[…]
それから、森がいう「学生です」「学生でございます」のちがいは、話し手・相手の関係から、そのどっちを使うかが決まってくる。いわば場面に応ずる変化で、これもりっぱな文法であって、森の考え方は、あまりに西欧文法にとらわれた狭い見方である。

Nous pouvons effectivement trouver des propos de Mori sur l'absence de grammaire en japonais dans son article publié en 68[55].

Cela provient du fait que le japonais n'est pas une langue grammaticale. Et cela est dû, me semble-t-il, à la propriété fondamentale du japonais. Cette langue, étroitement liée à la vie, est faite pour n'être apprise qu'à travers ses activités quotidiennes. Son système pénible de politesse, les emplois extrêmement larges de ses pronoms démonstratifs, ses particules et auxiliaires si particuliers, l'absence de conjugaison de ses verbes, ses innombrables onomatopées, tout est lié à ce caractère. […] Le japonais présente des défaillances ou des imperfections dans la procédure où l'on transforme, de manière rationnelle, c'est-à-dire avec une analyse interne et individuelle, la langue en expressions personnelles. Cela va de pair avec le fait que sa grammaire n'est pas suffisamment développée.

日本語というものが文法的な言葉ではないからだと思う。そしてそのことは日本語の根本的性格に関係しているように感ぜられる。そしてそれは日本語と生活との特に密接な関係から来ているので、このことばは、生活の中で、それを通してのみ学ばれるように出来ているのである。あの面倒な敬語法にしても、指示代名詞の広汎な用途にしても、特殊な助詞、助動詞にしても、動詞の活用の欠如にしても、無数の擬声語にしても、そのことに具体的に関係している。[…]日本語において、自らことばを合理的に、というのは一個人として反省し、それを自己の表現に転換する機杼において、甚だ不十分、あるいは発光不全が認められるのであり、文法が十分に発達していないのと、それは表裏一体をなしているのである。

Dans son manuel *Leçon de japonais*[56], en revanche, le ton est plus nuancé. Il dit juste que la grammaire japonaise est difficilement utilisable au sens pratique du terme.

En japonais, la grammaire peut certes donner des indications très précieuses, même indispensables à la connaissance authentique de cette langue, mais elle est, de par sa

---

54 KINDAICHI Haruhiko 金田一春彦, *Nihongo* 日本語 (Langue japonaise), Tokyo, Iwanami, 1988, p. 47-48.
55 MORI Arimasa 森有正, 'Kotoba' ni tsuite 「ことば」について (De la langue), in *Mori Arimasa essē shūsei 4* 森有正エッセー集成４ (Compilation des essais de Mori Arimasa), Tokyo, Chikuma shobō, 1994, p. 144 (publication originale en 1968).
56 MORI Arimasa, *Leçons de japonais,* Tokyo, Taishūkan, 1972, p. 1.

> nature, difficilement utilisable au sens pratique du terme. [...] De fait, la grammaire japonaise sert relativement peu à écrire correctement les expressions usuelles présentant bien certaines régularités mais difficilement réductibles à des « règles » grammaticales...

Nous ne cherchons ici ni la vraie raison de ces propos, ni à les critiquer. Ce point de vue de Mori nous donne une idée de l'image que portaient sur leur propre langue les Japonais que pouvait croiser Barthes : ils la voyaient comme une chose très particulière, radicalement différente du français. Barthes parle justement dans *L'Empire des signes* de propos d'amis sur le japonais.

> Tel chapitre de Sapir ou de Whorf sur les langues chinook, nootka, hopi, de Granet sur le chinois, **tel propos d'un ami sur le japonais** ouvre le romanesque intégral, dont seuls quelques textes modernes peuvent donner l'idée (mais aucun roman), permettant d'apercevoir un paysage que notre parole (celle dont nous sommes propriétaires) ne pouvait à aucun prix ni deviner ni découvrir[57].

Si ses amis avaient la même vision du japonais que Mori, le paysage que vit Barthes était sans doute quelque chose de très différent du nôtre.

Conclusion

Il est impossible de parler du concept de sujet mais des concepts du sujet qu'il faut définir séparément et précisément. La confusion notionnelle constatée dans les passages de *L'Empire des signes* autour du terme *sujet* était loin d'être une simple question terminologique causée par le caractère hautement polysémique du terme, mais un problème plus profond de définitions floues de concepts voisins qui, à l'origine, ne furent pas clairement distingués.

La confusion si fréquente autour du terme *sujet* symbolise également la confusion plus générale de l'analyse de la langue et celle des activités de l'humanité. Cette anarchie provient de l'histoire des études de la langue auxquelles l'homme s'est intéressé très tôt. C'est ce qu'explique André Martinet dans la préface du volume *Le langage* de la pléiade publié sous sa direction, dont cet extrait[58] sera notre conclusion :

> L'utilisation du langage est si intimement mêlée à toutes les activités de l'humanité que l'homme est constamment tenté d'identifier les mots et les choses, les phrases qu'il prononce et les réalités qu'elles sont censées reproduire, bref, le langage et le monde. C'est ce qui explique qu'il ait fallu attendre jusqu'au XXe siècle pour que se fonde une véritable science du langage pratiquée par des chercheurs bien décidés à étudier ce phénomène en lui-même et pour lui-même, et non plus comme la manifestation d'une activité logique, comme le cadre de la pensée, comme le support de l'art poétique et littérature, ou encore, par le biais de la comparaison des langues, comme une source de renseignements sur les migrations ou les conditions de vie de l'humanité préhistorique. Cette dissociation concertée du langage et de ce qui fait sa valeur pour l'homme qui parle, peut légitimement troubler tous ceux – et ils représentent encore la masse du public cultivé – à qui il n'a pas été donné de saisir qu'elle conditionne tout progrès dans notre connaissance de l'homme.

Bibliographie

ASTON William George, *A grammar of the Japanese spoken language*, Tokyo, Hakubunsha, 1869.

BARTHES Roland, *L'empire des signes*, Paris, Albert Skira, 1970.

---

[57] BARTHES Roland, *op. cit.*, p. 13-15.
[58] MARTINET André, « Préface », in MARTINET André (dir.) *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, 1968, p. VII.

BARTHES Roland ロランバルト, SO Sakon (tr.) 宗左近, *Hyōchō no teikoku* 表徴の帝国, Tōkyō, Chikuma shobō 筑摩書房, 1996.

CHAMBERLAIN Basil Hall, *A Handbook of Colloquial Japanese*, London, Trübner, 1888.

Chafe Wallace L., *Meaning and the structure of language*, University of Chicago Press, 1970.

CHAROLLES Michel, L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces, *Cahiers de recherche linguistique*, 6, 1997, p. 1-73.

COURAN Maurice, *Grammaire de la langue japonaise parlée,* Paris, Ernest Leroux, 1899.

DAUTREMER Joseph, *Le premier livre de japonais,* Paris, Garnier Frères, 1916.

FRANÇOIS Frédérique, « Le langage et ses fonctions », In *Le langage*, Encyclopédie de la pléiade, 1968.

GARNIER Catherine, « La linguistique japonaise en France de 1825 à nos jours », *Cipango — Cahiers d'études japonaises*, nº 8, 1999.

HAGUENAUER Charles, « Études de linguistique japonaise I – Les enclitiques WA et GA en japonais : ancien, classique et moyen », in *Études choisies de Charles Haguenauer, vol 1 Japon Études de linguistique*, 1976 (publication originale en 1960).

HAGUENAUER Charles シャルル・アグノエル, Bungo ni okeru joshi 'ga' no hataraki ni tsuite 文語における助詞「が」のはたらきについて (À propos du rôle de « *ga* » dans le *bungo*), in HAGUENAUER Charles, *Études choisies de Charles Haguenauer, vol 1 Japon Études de linguistique*, 1976, p. 333-341 (publication originale en 1963, *shōwa 38 nen 11 gatsu waseda daigaku ni okeru kōen* 昭和 38 年 11 月早稲田大学における講演 (Conférence donnée à l'Université de Waseda en novembre de l'année 38 de l'ère Shōwa)).

HAYASHI Shirō 林四郎, *Bun no shisei no kenkyū* 文の姿勢の研究 (Études de la posture de la phrase), Meiji tosho shuppan 明治図書出版, 1973, nouvelle édition 2013, Hitsuji shobō ひつじ書房.

KARATANI Kōjin 柄谷行人, « Hi dekaruto teki kogito » 非デカルト的コギト (Cogito non cartésien), in Karatani Kōjin 柄谷行人, *Hyūmoa toshiteno yuibutsu ron* ヒューモアとしての唯物論, Tokyo, Chikuma shobō 筑摩書房, 1993, réédité par Kōdansha 講談社, 1999.

KINDAICHI Haruhiko 金田一春彦, *Nihongo* 日本語 (Langue japonaise), Tokyo, Iwanami, 1988.

KITAHARA Yasuo 北原保雄, « Bun no kōzō » 文の構造 (Structure de la phrase), in *Iwanami kōza nihongo : bunpō I* 岩波講座日本語　文法 I, Tokyo, Iwanami shoten 岩波書店, 1976.

KOBAYASHI Toshiaki 小林敏明, « *Shutai » no yukue – nihon kindai shisōshi eno ichishikaku* ＜主体＞のゆくえ–日本近代思想史への一視角 (Évolution du « *shutai* » – un point de vue pour l'histoire de la pensée moderne japonaise), Tokyo, Kōdansha 講談社, 2010.

KUNO Susumu 久野暲, « Préface », in *Mikami Akira ronbun-shū* 三上章論文集 (Recueil des articles de Mikami Akira), Tokyo, Kuroshio, 1975.

KURODA Shigeyuki, "The Categorical and the Thetic Judgment: Evidence from Japanese Syntax." *Foundations of Language*, vol. 9, nº. 2, 1972, p. 153-185 (traduction française publiée en 1973 dans *Langages*, vol. 8, nº 30).

LI Charles N., *Subject and topic: A New Typology of Language*, Academic Press, 1976.

MARTINET André, « Préface », in Martinet André (dir.) *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, 1968.

MASUOKA Takashi 益岡隆志, *Meidai no bunpō* 命題の文法, Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1987.

MATSUSHITA Daizaburō 松下大三郎, *Kaisen hyōjun nihon bunpō* 改撰標準日本文法 (Grammaire de référence du japonais révisée), Tokyo, Chubun-kan 中文館, 1928.

MIKAMI Akira 三上章, *Gendai gohō josetsu* 現代語法序説 (Introduction à la grammaire contemporaine), Tokyo, Tōkō shoin 刀江書院, 1953.

MIKAMI Akira 三上章, Gohō kenkyū eno ichi-teishi 語法研究への一提試 (Une proposition pour les recherches en grammaire), *Kotoba* コトバ, 1942, numéro juin (repris dans *Gendai gohō josetsu* 現代語法序説 réédité en 1972 par Kuroshio shuppan).

MIKAMI Akira 三上章, *Gendai gohō josetsu* 現代語法序説 (Introduction à la grammaire contemporaine), Tokyo, Tōkō shoin 刀江書院, 1953.

MIKAMI Akira 三上章, *Zō wa hana ga nagai* 象は鼻が長い (Les éléphants, leur trompe est longue), Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1960.

MIKAMI Akira 三上章, *Nihongo no kōbun* 日本語の構文 (Structure phrastique du japonais), Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1963.

MIKAMI Akira 三上章, *Gendai gohō shinsetsu* 現代語法新説 (Nouvelle théorie de la grammaire contemporaine), Tokyo, Tōkō shoin 刀江書院, 1955.

MIKAMI Akira 三上章, *Nihongo no ronri* 日本語の論理 (Logique du japonais), Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1963.

MIKAMI Akira 三上章, Shukaku no yūi 主格の優位 (Supériorité du cas nominatif), *Gengogaku to nihongo mondai* 言語学と日本語問題 (Linguistique et problèmes du japonais), 1971.

MORI Arimasa, *Leçons de japonais,* Tokyo, Taishūkan, 1972.

MORI Arimasa 森有正, 'Kotoba' ni tsuite 「ことば」について (De la langue), in *Mori Arimasa essē shūsei 4* 森有正エッセー集成４ (Compilation des essais de Mori Arimasa), Tokyo, Chikuma shobō, 1999 (publication originale en 1968).

NITTA Yoshio 仁田義雄, *Nihongo kenkyū bunpō josetsu* 日本語文法研究序説, Tokyo, Kuroshio shuppan くろしお出版, 1997.

ŌTSUKI Fumihiko 大槻文彦, *Kō nihon bunten* 広日本文典 (Précis de grammaire japonaise élargi), 1897.

ŌNO Susumu 大野晋, *Nihongo renshū chō* 日本語練習帳 (Cahier d'exercices du japonais), Tokyo, Iwanami, 1999.

ROSNY Léon de, *Introduction à l'étude de la langue japonaise*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1856.

ROSNY Léon de, *Éléments de la grammaire japonaise (langue vulgaire)*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1873.

ROSNY Léon de, *Cours pratique de langue japonaise*, Paris, Ernest Leroux, 1903.

SUGIMOTO Tsutomu, *Seiyōjin no nihongo hakken — gaikokujin no nihongo kenkyūshi* 西洋人の日本語発見–外国人の日本語研究史 (Découverte du japonais par les Occidentaux), Tokyo, Sōtakusha 創拓社, 1989.

TESNIERE Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959, 2ème édition.

TOKIEDA Motoki 時枝誠記, *Kokugogaku genron - jō* 国語学原論　上 (Fondements d'une linguistique japonaise – premier volume), Tokyo, Iwanami, 1941, édition de poche publiée en 2007.